

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20240415-D_15_04_24_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Affichage : 17/04/2024

Délibération n°15-04-2024-017

7.10 Divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 15 avril 2024*

Date de convocation	2 avril 2024
Date d'affichage	2 avril 2024

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	50 (dont 12 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 15 avril à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes du Luart, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 36 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Gérard GUESNÉ, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 2 - M. Jean-Yves HERMELINE représenté par M. Jacques BARBIER, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 12 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Joël CIRON ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre CIRON, Mme Liliane DENIS ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Cécile KNITTEL ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, M. Thierry RENVOIZÉ ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 5 – M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Thierry GUÉRIN, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Alain CRUCHET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : PARTICIPATIONS STATUTAIRES ET ADHÉSIONS 2024

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de communes participe au financement de plusieurs structures du fait de ses compétences statutaires.

	Montant 2024 (€)	Montant 2023 (€)	Imputation comptable	Domaine d'intervention
Syndicat Mixte Aménagement Numérique de la Sarthe	12 122	12 153,60	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	Aménagement numérique
Syndicat mixte du Perche Sarthois	85 203	85 542	Compte 65568 - Autres contributions aux organismes de regroupement	Culture
Syndicat mixte du Perche Sarthois – SCOT/PCAET	35 502	35 642,50		Urbanisme
Office de Tourisme Entre Maine et Perche	125 000	115 000	Compte 65748 – Subvention aux associations	Tourisme
Polleniz (captures 2024) ¹	6 313	5 373	Compte 657382-Subv. aux personnes de droit privé	GEMAPI
CEREMA ²	1 500	715,18		Environnement
ADCF – Intercommunalités de France ²	3 197	3 216,07	Compte 6281 – Concours divers	Administration générale
CAUE ²	2 272	2 281,12		

¹ Animation : 2 200 € (payable à la signature de la convention) et défraiement captures : 4 113€ (50% à la signature de la convention et solde ajusté en fonction du nombre de captures après décompte final)

² Montants prévisionnels calculés sur le tarif 2023

INSCRIT au budget 2024 les montants de ces participations.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout contrat ou tout document relatif à cette décision.

AUTORISE le Président ou son représentant à régler celles-ci à ses différents partenaires.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 15 avril 2024

Le Président

Pour extrait conforme
Le 16 avril 2024

M. Didier REVEAU